

DCM 2024/07/61

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRIMITIF 2024.

- ✓ **Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 1612-11 ;
- ✓ **Vu** l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal ;
- ✓ **Vu** la délibération du conseil municipal n° DCM 2024/04/32 du 09 avril 2024 portant approbation du budget primitif 2024 ;
- ✓ **Vu** le rapport du Maire ;
- ✓ **CONSIDÉRANT** que depuis lors, des situations nouvelles sont à prendre compte, en dépenses et en recettes, pour des opérations réelles ou d'ordre budgétaires ;
- ✓ **CONSIDÉRANT** que ces situations nécessitent d'apporter des modifications aux montants des crédits autorisés pour les chapitres concernés, tout en respectant les équilibres du budget ;
- ✓ **CONSIDÉRANT** le rapport de décision modificative n°1 pour l'exercice 2024 du budget principal ;

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 : de modifier le budget primitif 2024 conformément au tableau ci-dessous :

Section de Fonctionnement		BP 2024	DM n°01
Recettes de Fonctionnement concernées		21 357 576,00 €	694 082,48 €
Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses		5 000,00 €	28 388,00 €
	70632 - Redevances services à caractère de loisirs	5 000,00 €	28 388,00 €
Chapitre 73 – Impôts et taxes		18 139 000,00 €	500 000,00 €
	73431 - Octroi de mer	18 139 000,00 €	500 000,00 €
Chapitre 74 – Dotations et participations		3 213 576,00 €	165 694,48 €
	741125 - Dotation aménagement des communes d'outre-mer (DACOM)	3 182 000,00 €	112 983,00 €
	74718 - Autres participations Etat	15 788,00 €	20 000,00 €
	744 - FCTVA	206 000€	32 711,48 €
Dépenses de Fonctionnement concernées		8 537 866,93 €	694 082,48 €
Chapitre 011 - Charges à caractère général		1 163 335,00 €	510 465,00 €
	60611 - Eau et assainissement	200 000,00 €	200 000,00 €
	60632 - Fournitures de petit équipement	140 835,00 €	64 265,00 €
	611 - Contrats de prestations de services	327 500,00 €	10 790,00 €
	61358- Autres Matériels roulants	50 000,00 €	20 000,00 €
	61558 - Autres biens mobiliers	15 000,00 €	-15 000,00 €
	6156 - Maintenance	430 000,00 €	10 000,00 €
	6188 - Autres frais divers	7 001,93 €	-6 000,00 €
	6228 - Divers	0,00 €	6 410,00 €
	6232 - Fêtes et cérémonies	0,00 €	220 000,00 €
Chapitre 012 - Charges de personnel		2 153 069,94 €	55 000,00 €
	64131 - Rémunérations	1 893 069,94 €	15 000,00 €
	6474 - Versement aux autres œuvres sociales	260 000,00 €	-50 000,00 €
	6475 - Médecine du travail pharmacie	0,00 €	90 000,00 €

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	3 020 000,00 €	307 306,00 €
6553 -Service d'incendie	2 700 000,00 €	95 389,00 €
65748 - Subv autres pers de droit privé	250 000,00 €	92 703,00 €
65811 - Droits d'utilisation - Informatique en nuage	70 000,00 €	40 611,00 €
65888 - Autres charges diverses de gestion courante	0,00 €	78 603,00 €
Chapitre 023 - Vrt à la section d'Investissement	2 201 461,99 €	-178 688,52 €

Section d'Investissement	BP 2024	DM n°01
Recettes d'investissement concernées	3 344 261,99 €	2 828 426,55 €
Chapitre 021 - Vrt de la section de Fonctionnement	2 201 461,99 €	-178 688,52 €
Chapitre 024 - produit de cessions d'immobilisation	50 000,00 €	1 873 830,00 €
024 - Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00 €	1 873 830,00 €
Chapitre 10 - Dotations Fonds Divers et Réserves	1 142 800,00 €	-73 373,93 €
10222 - FCTVA	1 142 800,00 €	-73 373,93 €
Chapitre 13 - Subventions d'investissement	0,00 €	-31 952,00 €
1321- Etat et établissements nationaux	0,00 €	368 048,00 €
13251 GFP de rattachement	1 200 000 €	-400 000,00 €
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €
Chapitres « Opérations »	0,00 €	1 238 611,00 €
D016 - Travaux dans les écoles	0,00 €	38 611,00 €
1321- Etat et établissements nationaux	0,00 €	38 611,00 €
D083 - Technopole Morne Bernard	0,00 €	1 200 000,00 €
1321- Etat et établissements nationaux	0,00 €	1 000 000,00 €
13251- GFP de rattachement	0,00 €	200 000,00 €

Dépenses d'investissement concernées	180 000,00 €	2 828 426,55 €
Chapitre 13 - Subvention d'investissement	0,00 €	0,00 €
16876 Emprunt en euros	0,00 €	1 401 245,65 €
Chapitre 20 - Immobilisations Incorporelles	0,00 €	0,00 €
Chapitre 21 - Immobilisations Corporelles	10 000,00 €	852 725,00 €
21351 - Bâtiments publics	485 368,80 €	450 000,00 €
21534- Réseaux d'électrification	0,00 €	360 000,00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	10 000,00 €	42 725,00 €
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €
Chapitres « Opérations »	170 000,00 €	1 024 455,90 €
D012 - Travaux dans les bâtiments communaux	170 000,00 €	96 000,00 €
21351 - Bâtiments publics	170 000,00 €	96 000,00 €
D038 - Sentier du littoral	0,00 €	10 000,00 €
2128 Autres agencements et aménagements	0,00 €	10 000,00 €
D083 - Technopole Morne Bernard	0,00 €	468 455,90 €
2313-Construction	0,00 €	468 455,00 €

Article 2 : De charger le Maire, la Directrice Générale des Services et le Receveur municipal, chacun en ce qui le concerne, d'exécuter la présente délibération qui sera transmise à M. le Préfet de la Région Guadeloupe.

Celle-ci pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le Tribunal Administratif de la Guadeloupe. Ce dernier peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la ville de Baie-Mahault.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Certifiée exécutoire, après réception en préfecture le :



Publiée le :

Date du Conseil Municipal : 25 juillet 2024.

La secrétaire de séance,


Jacqueline FAVORINUS

Le Maire,


Hélène POLIFONTE-MOLIA